

Les parties présentent leurs revendications

Le mercredi 27 janvier dernier, le STTP et Postes Canada ont présenté leur programme de revendications respectif.

LES REVENDICATIONS SYNDICALES : DES SOLUTIONS POSITIVES À DE VRAIS PROBLÈMES

Le STTP a présenté le programme de revendications unifié qui a été ratifié par 81,6 % des membres FFRS et 93,8 % des membres de l'unité urbaine.

Durant sa présentation, le STTP a souligné l'absolue nécessité d'améliorer les conditions de travail et de maintenir les avantages sociaux, le régime de retraite et la sécurité d'emploi de tous les employés et employées réguliers. Il a aussi rappelé la détermination du Syndicat à avoir en main, à la fin des négociations, une seule convention collective regroupant à la fois les travailleuses et travailleurs des unités urbaine et rurale. Finie l'époque où les FFRS étaient traités comme des travailleuses et travailleurs de seconde classe; l'heure de la pleine égalité a sonné.

Le Syndicat a aussi souligné l'importance de corriger les niveaux d'effectifs du groupe 1. En ce moment, Postes Canada viole la convention collective en supprimant des postes à plein temps et en refusant de pourvoir aux postes vacants, préférant plutôt maximiser les heures travaillées par les effectifs à temps partiel ou temporaires. Il est temps de créer des emplois à plein temps. Quant à l'avenir de Postes Canada, le STTP a indiqué qu'il fallait miser sur la croissance et non sur les compressions. La Société devrait suivre l'exemple d'autres pays et créer une banque postale, qui fournirait des services dont la population a grandement besoin et rehausserait les revenus de Postes Canada.

LES PROPOSITIONS PATRONALES : DES RECLS, DES COMPRESSIONS ET DE LA PEUR

L'employeur a fait deux présentations, dont une première pour expliquer ses propositions visant les membres de l'unité des FFRS (principalement des reculs), et une deuxième portant sur ses propositions visant l'unité urbaine (des reculs sur presque tous les aspects de la convention collective).

Pour les deux unités, l'employeur propose des reculs majeurs dans les domaines suivants :

- effectifs;
- droits d'ancienneté;
- avantages sociaux;
- conditions de travail;
- rémunération de temps non travaillé.

.../2

En ce qui concerne le régime de retraite, Postes Canada indique qu'elle veut y apporter d'importantes modifications, sans toutefois préciser ce qu'elle veut. En fait, la plupart des propositions de Postes Canada sont vagues. Par exemple :

- Au sujet des « conditions et modalités » s'appliquant aux groupes 3 et 4, Postes Canada indique simplement qu'elle veut « moderniser ces règles en les alignant sur les nouvelles réalités ».
- Elle dit vouloir réduire le ratio de l'annexe « P » pour les employées et employés à plein temps du groupe 1.
- Elle souhaite « apporter des changements aux éléments de base, tels que les descriptions de poste, les règles de dotation et les heures de travail ».
- Quant au groupe 2 et aux membres FFRS, Postes Canada vante les mérites de l'« itinéraire flexible » sans toutefois expliquer le concept.
- Elle veut maintenir le modèle de rémunération des FFRS (annexe « A ») tout en ajustant les valeurs d'activités.
- Elle veut aussi maintenir le système actuel pour la livraison des envois sans adresse par les FFRS, y compris le nombre de jours de livraison et les dimensions.

La manière dont Postes Canada aborde la présente ronde de négociations est très semblable à celle de 2011 et 2012. Elle n'arrête pas de se plaindre qu'elle est au bord de la crise financière, mais elle passe sous silence les importants profits réalisés en 2014, et le fait qu'elle avait prédit une perte nette de près de 200 millions \$. Elle ne dit pas un mot non plus sur le travail extraordinaire accompli par les travailleurs et travailleuses des postes qui a généré les profits ayant servi à payer les importantes primes versées à ses cadres de la haute direction.

TENEZ-VOUS AU COURANT

Dans les semaines à venir, nous en saurons beaucoup plus sur les propositions de Postes Canada. Nous vous communiquerons l'information dès qu'elle sera disponible.

Recevez les dernières nouvelles sur les négociations par courriel en vous abonnant à Somm@ire à l'adresse suivante : sttp.ca/sommaire.

Solidarité,



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef
Unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef
Unité rurale

/jl sepb 225
2015-2019/Bulletin n° 72
ab/scfp 1979